**COMPTE-RENDU du CONSEIL D'ECOLE**

**JEUDI 14 JUIN 2018**

**Préau de l'école de 18h30 à 20h30**

1. **Effectifs et structure pour la rentrée de septembre** :

A ce jour les effectifs sont les suivants : 107 CP, 86 CE1, 80 CE2, 92 CM1 et 85 CM2 dont 4 nouvelles arrivées, 7 dérogations acceptées, 9 élèves maintenus (4 CP, 2 CE2, 1 CM1 et 2 CM2) principalement des élèves UPE2A. 22 élèves quitteront l’école. 3 nouveaux élèves sont attendus dès la semaine prochaine.

Il est fort probable qu’il y ait une fermeture à la rentrée

La structure à 18 classes sera la suivante : 4 CP à 26/27, 4 CE1 à 21/22, 3 CE2 à 27/28, 4 CM1 à 23/24 et 3 CM2 à 28/29.

Celle a 17 classes sera la suivante : idem sauf 3 CE1 à 29 au lieu de 4.

La classe d’UPE2A pour 2018/2019 compte à ce jour 12 élèves en incluant les 3 demandes de maintien en UPE2A.

Les listes des élèves seront affichées à l’école à partir du vendredi 31 août midi.

Les listes des fournitures pour chaque niveau seront transmises aux associations de parents d’élèves dès que possible pour favoriser la mise en place des achats groupés.

L’API déplore qu’il soit envisagé la fermeture potentielle d’une classe, la classe UPE2A accueillant traditionnellement depuis plusieurs années des nouveaux arrivants en cours d’année, une dizaine en moyenne.

1. **Mouvement des enseignants** :

4 enseignantes quitteront l’école : Mmes POULAIN, LESGOURGUES, VIEL et BESNIER.

3 enseignantes ont été nommées : Mmes LEFORT, MOUVEROUX et CHULIO.

Il reste 1 enseignant à nommer sur le poste fléché allemand de Mme KRANTZ.

1. **Point d’étape sur le PEDT**:

Nous sommes en fin de diagnostic de toutes les consultations. 23,7% des familles de l’école Paul BERT ont répondu à l’enquête (37,20% sur toute la ville et 10% dans le secondaire). Des concertations ont eu lieu récemment auprès des enseignants. Des groupes de travail doivent faire le point afin que le prochain PEdT soit rédigé et signé à la fin de l’année 2018.

Les premiers constats présentés au dernier comité de pilotage qui a eu lieu le 31/05/2018 sont les suivants :

* Informations abondantes mais peu accessibles (manque d’informations sur le périscolaire)
* Nécessiter de coordonner les informations des partenaires
* Méconnaissance des parents des dispositifs existants (ex : aide)
* Lourdeur administrative notamment au niveau des inscriptions
* Besoin de développer les concertations entre les professionnels.
* Les après-midis sont trop courtes
* Les 5 matinées sont appréciées,
* Le temps passé en collectivité (et notamment la pause méridienne) est trop long,
* La journée est trop fractionnée (perte de repères),
* Les rythmes sont inadaptés en maternelle, …

Maintenant, les partenaires doivent définir des objectifs et notamment des propositions de scénarii sur l’organisation des temps d’accueil pour le comité de pilotage du 3 juillet. Les choix seront entérinés fin octobre pour validation au conseil municipal de décembre.

1. **Manifestations de fin d’année : fête d’école, chorales, récompenses CM2, projets, ….**
* Fête d’école : elle aura lieu le 29 juin prochain de 19h à 22h. Les parents organiseront une prévente de tickets dès le mercredi précédent. Une vingtaine de stands est prévu (8 tenus par des enseignants et 13 par les parents et le périscolaire) avec également la présence de l’orchestre de M. Gillier. Les 2 associations travaillent ensemble avec quelques enseignants volontaires et le périscolaire. Une tombola sera également organisée. Il est prévu que le projet de stand « UNICEF » voulu par quelques élèves soit évoqué au prochain conseil d’école. Seule inconnue pour la fête d’école : le nombre de participants. L'entrée sera sur invitation: 2 adultes et la fratrie. Les enfants de l’école recevront l’invitation à présenter le jour J avec une carte gratuite avec 2 accès aux stands et 2 boissons
* Récompenses CM2 mairie et Ministère : les CM2 se rendront en mairie le 25 juin prochain puis recevront en classe un livre de fables de J. de la Fontaine dans le cadre de l’opération « 1 livre pour les vacances ».
* Projets divers (chorales, diaporamas, ODAAS, …) : diverses manifestations ont lieu entre le 7 juin et le 5 juillet. Les parents ont été (ou seront) informés via les cahiers de correspondance. Le planning a également été mis sur le blog. Afin d’assurer la sécurité, le début de toutes les manifestations a été décalé à 18h45.
* Semaine sportive : les enseignants remercient la ville et les éducateurs pour cette manifestation. Il faudrait juste prévoir + de toilettes pour les élèves ainsi qu’un poste de secours. La Mairie nous indique que l’an prochain, cette manifestation aura lieu à Smirlian, plus pratique.
* Fraich’Attitude : elle aura lieu le vendredi 22 juin matin mais également sur le temps méridien. Les fruits et boissons seront à la disposition des classes dans le bureau du Directeur afin d’éviter des accidents et un afflux de trop d’élèves lors de la récréation.
* Du 18 au 20 JUIN : l’association asniéroise ODAAS viendra à l’école pour faire pratiquer aux élèves des ateliers sportifs liés au handicap. Des parents se sont proposés pour aider les groupes à se déplacer (CP/CE1/CE2). 1 adulte sera responsable d’un groupe de 10 élèves environ. L’école versera 500€ à l’association pour les remercier du bénévolat effectué cette année.
1. **Bilans des classes de découvertes (école) et des livres recettes (FCPE) :**
* Classes de découvertes (Mmes Dumas et Maury) : le centre était très bien, joli cadre, repas copieux, personnel accueillant, programme intense et visites très appréciées avec l’aide de guides efficaces. Les élèves étaient fatigués mais ravis. Ils ont appris beaucoup de choses.

Quelques élèves n’ont pu partir pour des raisons administratives (Le Directeur veillera à accompagner l’an prochain dès que possible les quelques familles qui pourraient se trouver dans la même situation. Les Ape proposent aussi d’être associées pour accompagner ces familles.

* Livres-recettes : le retour des parents a été un peu difficile à obtenir. Une cinquantaine de familles a commandé le livre. Cette action mise en place par la FCPE sera refaite avant Noël l’an prochain. Un bénéfice de 150/180€ devrait être réalisé cette année.
1. **LSU : modalités de remise du second bulletin.**

Les bulletins seront imprimés et remis aux élèves le 3 ou 4 juillet prochain. Les parents dont les élèves ont quitté l’école avant la date des vacances sont invités à récupérer le livret à la loge.

1. **Bilan du fonctionnement Centre de Loisirs :**

Quelques petites difficultés liées au changement de direction mais aussi aux conditions climatiques.

Le thème de la fête de l’accueil des loisirs sera : « imagine ton futur ».

Une manifestation collective aura lieu le 27 juin. Toutes les écoles se regrouperont à Paul BERT.

Modules : ceux à l’extérieur sont difficiles quand les élèves doivent se déplacer pour faire leur module. L’an prochain, les élèves prendront leur goûter sur place.

De nouveaux modules sont prévus l’an prochain : pyrogravure, petit mécano, cinéma, chorale, …

Du 18 au 22 juin, les nouvelles activités seront présentées aux élèves et testées. Les parents seront invités à venir voir le soir les animateurs à partir de 17h30 pour se renseigner.

Les parents d’élèves demandent au périscolaire à ce que les élèves puissent faire leur devoirs au centre de loisirs le mercredi après- midi. Mme Collen Carre précise que c’est possible et que certains élèves le font mais pas toujours dans des conditions idéales. Il leur est proposé un espace pour faire les devoirs, mais le plus souvent les enfants préfèrent rester au sol.

A partir du 18 juin, les inscriptions au périscolaire pourront se faire.

L’an prochain, la majorité de l’équipe sera identique. L’équipe de direction sera la même.

1. **Liaison école/collège**:
* Collège CAMUS : une matinée « portes ouvertes » a eu lieu le 26 mai. Seuls les élèves relevant du secteur ont été informés au moyen d’un mot dans le cahier de correspondance.
* Collège MERMOZ : Une matinée « portes ouvertes » a eu lieu le 27 janvier dernier. Les élèves concernés ont reçu un dossier d’inscription nominatif. Les inscriptions sont prévues le 15 juin de 16h à 19h. Une réunion de présentation du collège aura lieu le 19 juin à 17h. Les élèves affectés à Mermoz ont visité (ou visiteront) le collège cette semaine.

Des parents élus déplorent les difficultés de fonctionnement avec le collège Mermoz, notamment en ce qui concerne les horaires fixés pour les réunions de parents. Les parents ne seront plus conviés au collège la matinée de la rentrée comme c’était le cas en septembre 2017 alors qu’à Camus cela est prévu cette année.

1. **Questions diverses : travaux (inondations dans les classes, rideaux, chauffage), ….**
* Travaux : suite aux récentes inondations, la ville a réagi rapidement et a fait évacuer 2 classes qui ont déménagés dans les anciens locaux de Paul BERT A.

2 autres classes ont suivi car des étayages étaient nécessaires.

Il n’y a aucun risque pour les élèves suite à ces mesures conservatoires.

Une intervention est en cours pour réparer la poutre endommagée.

Il n’y a aucune certitude pour le rentrée que les 2 classes soient opérationnelles.

Des rideaux sont prévus fin 2018.

Chauffage : la pièce défectueuse a été changée ce qui devrait avoir pour conséquence une baisse des hautes températures durant l’hiver prochain.

* Photographe : les photos de groupes seront prises dès le mois de septembre l’an prochain.